



## DÉCISION

N° : 2025 -70

Exécutoire le : 02 AVR. 2025

Publiée / Notifiée le : 02 AVR. 2025

Visée le : 02 AVR. 2025

### MARCHES PUBLICS

#### N°25007 Lot 2

#### Déploiement du stationnement payant site de la croix verte : Lot 2 : Equipements de sécurité et mise en service Attribution

Le Président de Grand Lac,

- Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L. 5211-10,
- Vu les délibérations en date du 28 juillet 2020, du 23 mars 2021 et du 21 juin 2021 portant délégations du Conseil communautaire au Président de Grand Lac,
- Vu l'arrêté n°2020-33 portant délégation de fonction et de signature à M. Yves Mercier, 13<sup>ème</sup> vice-président de Grand Lac en charge de la commande publique,
- Vu le code de la commande publique,

Considérant la consultation lancée sous la forme d'une procédure adaptée,

### DÉCIDE :

#### ARTICLE 1 : ATTRIBUTION

D'attribuer le marché n°25007 relatif aux équipements de sécurité et leur mise en service pour le déploiement du stationnement payant sur le site de la croix verte pour une durée 9 semaines , non renouvelable.

Le montant du marché est de 75 618€ HT

Le titulaire retenu pour ce marché est OSP Holding 10/12 bd Louise Michel 92230 GENNEVILLIERS

#### ARTICLE 2 : NOTIFICATIONS

Une copie de la présente sera adressée à :

- M. le Préfet de la Savoie,
- M. le Receveur,
- OSP Holding

Cette décision, une fois exécutoire, pourra être contestée :

1. Par la voie du recours gracieux, dans les deux mois suivant son caractère exécutoire, par lettre adressée à Grand Lac, le silence gardé pendant deux mois valant rejet.
2. Par la voie du recours contentieux dans les deux mois suivant son caractère exécutoire, par introduction d'un recours auprès du Tribunal administratif de Grenoble, Place de Verdun.

Aix-les-Bains,

Le 13<sup>ème</sup> Vice-Président délégué à la  
commande publique  
Yves MERCIER

Signé électroniquement pour le Président, par délégation,  
par Yves MERCIER Vice Président Commande publique travaux, patrimoine intercommunal et gens du voyage  
le 31/03/2025 11:31:53



## Accusé de réception préfecture

**Objet de l'acte :**

Décision 2025-70 : Marché 25007 - Déploiement du stationnement payant site de la croix verte - Lot 2 : Equipements de sécurité et mise en service - Attribution

---

**Date de transmission de l'acte :** 02/04/2025

**Date de réception de l'accusé de réception :** 02/04/2025

---

**Numéro de l'acte :** Dec929 ( voir l'acte associé )

**Identifiant unique de l'acte :** 073-200068674-20250331-Dec929-DE

---

**Date de décision :** 31/03/2025

**Acte transmis par :** ESTELLE COSTA DE BEAUREGARD ID

---

**Nature de l'acte :** Délibération

**Matière de l'acte :** 1. Commande Publique  
1.1. Marchés publics  
1.1.1. Délibérations  
1.1.1.3. Délibérations ou décisions relatives aux MAPA